\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

President Abdelfattah al-Sisi  
Office of the President  
Al Ittihadia Palace  
Cairo  
Arab Republic of Egypt

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Monsieur le Président,

**Je vous écris pour vous faire part de ma vive inquiétude au sujet du maintien en détention arbitraire d’Anas al Beltagy, qui a passé près de 11 ans derrière les barreaux uniquement parce qu’il est le fils de Mohamed al Beltagy, dirigeant des Frères musulmans et ancien parlementaire**. Bien qu’il ait bénéficié d’un non-lieu dans quatre affaires et qu’un juge ait décidé de le libérer provisoirement dans une cinquième affaire, il est maintenu en détention provisoire jusqu’à la fin de l’enquête dans une sixième affaire, toujours pour des accusations fallacieuses ayant trait au terrorisme. La dernière audience d’Anas al Beltagy a eu lieu le 8 octobre 2024. Un juge a alors prolongé sa détention de 45 jours sans lui donner la possibilité de s’exprimer. Depuis son arrestation en décembre 2013, Anas al Beltagy a subi de multiples violations des droits humains, dont une disparition forcée et des actes de torture et autres mauvais traitements ; il a notamment été roué de coups, placé à l’isolement prolongé et privé délibérément de soins médicaux.

Tandis qu’Anas al Beltagy, actuellement détenu dans des conditions cruelles et inhumaines à la prison du Dixième jour de ramadan, est privé de toute visite et de toute communication depuis 2017, sa famille et ses avocats n’ont que peu d’informations à son sujet, obtenues lors des audiences en ligne de renouvellement de sa détention ou par l’intermédiaire de proches d’autres prisonniers. Ses proches ont appris qu’il est dans une grande détresse psychologique depuis le début de sa détention prolongée. En juin 2024, il a entamé une grève de la faim qui a duré un mois, pour protester contre sa détention arbitraire ainsi que ses conditions de détention inhumaines et pour demander des visites de sa famille, de la lecture et des vêtements adaptés à la météo. Les autorités pénitentiaires ont réagi en le plaçant à l’isolement dans une «cellule disciplinaire» pendant trois mois. Au cours de cette période, sa santé mentale s’est gravement dégradée. Après sa sortie de «cellule disciplinaire», il a été placé à l’isolement dans sa cellule habituelle en septembre 2024. Il souffre également d’autres problèmes de santé, notamment de nombreuses ulcérations buccales qui lui posent des difficultés pour parler et même pour boire de l’eau. Selon les informations recueillies par le biais de proches d’autres prisonniers recevant des visites, il ne reçoit pas de soins médicaux.

**Je vous appelle à faire le nécessaire pour qu’Anas al Beltagy soit libéré immédiatement et sans condition et que toutes les charges retenues contre lui soient abandonnées, car il est poursuivi uniquement en raison de ses liens familiaux et pour avoir exercé ses droits humains. Dans l’attente de sa libération, je vous engage à veiller à ce qu’il bénéficie de conditions de détention conformes aux normes internationales relatives au traitement des personnes détenues, qu’il puisse régulièrement communiquer avec sa famille et ses avocats et qu’il ait accès à des soins médicaux adaptés.**

Je vous prie d’agréer, Monsieur le Président, l’expression de ma haute considération.

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Copie**

Ambassade de la République Arabe d’Egypte, Elfenauweg 61, 3006 Berne

Fax: 031 352 06 25 / E-Mail: eg.emb.bern@gmail.com ; (embassy.bern@mfa.gov.eg) / FB: eg.bern.embassy